



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

ARRETE DU MAIRE
N° A 2025 06 IV

Le Maire de la Commune de Besse en Oisans :

- **Vu** le CGCT, articles L.2213-1 à L.2213-4
- **VU** l'arrêté du Maire n° V 06 2023 du 16 juin 2023 réglementant la circulation et le stationnement à l'intérieur du village
- **Vu** la demande de l'entreprise GUINTOLI ISERE, 498 Zone artisanale Peuras 38210 TULLINS, en vue de la prolongation de l'arrêté n° III 04 2025 (autorisation de voirie dans le cadre de la réalisation de travaux d'extension BT 12KVA du camping municipal de Besse.

ARRETE
AUTORISATION DE VOIRIE

Article 1 :

Suite à la demande de l'entreprise GUINTOLI ISERE, l'arrêté n° III 06 2025 est prolongé selon les détails suivants :

Objet de la demande : **travaux d'extension BT 12KVA du camping municipal de Besse.**
Prolongation de l'arrêté : **jusqu'au 15 juillet 2025**

Lieudit : **en aval du village, à partir du transformateur jusqu'au début du parking « Entrée du village »**

Période initiale : 05 mai 2025 au 20 juin 2025

Nature des travaux : tranchée dans voirie

Nature de l'autorisation : alternat de circulation

Lieudit : **à partir du local communal situé sur le parking Beyer jusqu'au camping**

Période initiale : 05 mai 2025 au 20 juin 2025

Nature des travaux : tranchée dans voirie

Nature de l'autorisation : coupure totale de circulation en semaine de 7H à 18H

(La circulation sera possible entre 18H et 7H le lendemain matin ainsi que le week end et jours fériés)

Article 2 :

Le demandeur est chargé du balisage et de la sécurisation aux abords du site pendant toute la durée des travaux. A l'issue des travaux, il devra également remettre en état la voirie concernée (enlèvement de tous les matériaux et/ou équipements).

Article 3 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- * Aux intéressés

Fait à Besse, le 24 juin 2025

Le Maire
OUGIER Irène

